

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PASS SAISONNIER 2025



BELLE-ÎLE-EN-MER • Ar Gerveur

Tarifs valables du 6 janvier 2025 au 4 janvier 2026

Le Pass Employé Saisonnier est accordé aux employés justifiant d'un contrat de travail minimum de 28 jours établi par son employeur. Il est valable jusqu'à 7 jours avant et 7 jours après vos dates de contrat de travail. Le nombre de passages piétons et véhicules est illimité.

VOS INFORMATIONS

Nom* : _____ Prénom* : _____

Nom de l'entreprise* : _____

Adresse* : _____

Ville* : _____ Code Postal* : _____

Tél* : _____ Mail* : _____

Avez-vous déjà été titulaire du pass saisonnier ?

Si oui, merci de nous préciser le numéro : _____

*Champs obligatoires

TARIFS DE TRAVERSEES SAISONNIERS 2025

BILLET ALLER-RETOUR PASSAGERS			BILLET ALLER-RETOUR VEHICULES LEGERS	
 Adulte (26 ans et +)	Vers Le Palais	14,50 €	 Vélo	9,60 €
	Vers Sauzon	13,30 €		
 Jeune (18 à 25 ans)	Vers Le Palais	14,50 €	 Vélo électrique	12,70 €
	Vers Sauzon	13,30 €		
BILLET ALLER-RETOUR VEHICULES DE TOURISME			 Trottinette électrique	5,55 €
 <small>CAT. 1 < 4,00 m</small>	Catégorie 1 – Longueur < 4m	110,60 €		
 <small>CAT. 2 4,00 à 4,39 m</small>	Cat. 2 – Longueur de 4m à 4,39m	129,40 €		
 <small>CAT. 3 4,40 à 4,79 m</small>	Cat 3 – Longueur de 4m40 à 4m79	195,70 €		
 <small>CAT. 4 > 4,80 m</small>	Cat 4 – Longueur > 4m80	243,20 €	 Deux-roues motorisé < ou = à 125cm ³	27,20 €
			 Deux-roues motorisé > à 125cm ³	77,40 €

Pour renouveler votre carte Employé Saisonnier ou souscrire à un nouvel abonnement par courrier, merci de nous adresser :

- Copie du contrat de travail, durée minimum de 28 jours
- Copie de la déclaration préalable à l'embauche, délivrée par l'URSSAF
- Copie d'une pièce d'identité
- Photo d'identité
- Copie de la carte grise du véhicule (genre VP – le titulaire de la carte doit être le propriétaire du véhicule)
- Adresse d'habitation sur l'île

Le statut d'Employé Saisonnier est accordé uniquement à la suite de l'examen du dossier. Aucun remboursement rétroactif ne pourra être effectué. A réception de votre dossier dûment complété, le Service Client de BreizhGo Océane se réserve un délai minimum de sept jours pour traiter votre demande, à adresser à l'adresse suivante :

**Service Cartes – Gare Maritime
Port Maria
56170 Quiberon**

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Transports et de Vente de Transdev Océane ainsi que la Politique de Confidentialité de Transdev Océane et les accepte sans réserve.



Un service de la Région Bretagne